26104/2024

CHERBOURG. Corps retrouvé-dans le port

Les résultats de l'autopsie

LE 22 avril vers midi, une enquête avait été ouverte suite au repêchage, par les sapeurspompiers, d'un corps flottant au niveau de la cale de radoub, du port de l'Épi, dans l'avant-port de Cherbourg.

Très vite, un examen de corps avait été demandé par le parquet pour déterminer les causes du décès.

Le procureur de la République de Cherbourg, Pierre-Yves Marot, a confirmé hier que l'obstacle médico-légal avait été levé, l'examen de corps n'ayant pas relevé de particularité.

Rappelons que le corps retrouvé était celui d'un sans domicile fixe, vivant sur un bateau. L'homme, âgé d'une cinquantaine d'années et a priori originaire d'Azerbaïdjan, avait été retrouvé nu, noyé dans le port.

Ses vêtements avaient été retrouvés sur le pont du bateau où les enquêteurs n'avaient relevé aucun signe de lutte.



Le corps d'un homme a été repêché dans le port de Cherbourg le lundi 22 avril peu après midi. Juliette VOISIN